

## Didier BERNARD, résistant bressuirais

(article paru dans la revue « Ecrits d'Ouest », n°15, 2007, publié par la Société rochelaise d'Histoire Moderne et Contemporaine)



*Archives Famille Bernard*

Rédiger une biographie, même brève, c'est courir le risque de l'empathie pour celui, ou celle, dont on retrace le parcours et, partant de là, celui de verser dans le récit hagiographique. C'est peut-être encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'un résistant qui bénéficie, de par la nature du combat qu'il a mené, d'une aura toute naturelle. Je veux croire que j'ai évité ce piège.

Lorsque j'ai débuté mes recherches sur Didier Bernard, j'ai été confronté très tôt à une difficulté que je ne soupçonnais pas. Bien qu'il ait été un homme public, pendant plusieurs décennies, jusqu'à sa mort – il a été médecin-dentiste, conseiller municipal, 1<sup>er</sup> adjoint puis maire après la guerre, sans compter les nombreuses autres responsabilités qu'il a pu exercer à divers titres - il est resté un modèle de discrétion et de modestie.

Ces préalables posés, je voudrais présenter sommairement les sources qui m'ont permis de réaliser cette étude avant de vous exposer le parcours de résistant de Didier Bernard.

### **LES SOURCES**

Ce sont d'abord les archives des autorités françaises de la période de l'Occupation et surtout celles de la Résistance, déposées aux archives départementales<sup>1</sup>. Ces dernières sont peu nombreuses, on peut s'en douter, les résistants attachaient une attention toute particulière à faire disparaître tout document susceptible de permettre aux services de police allemands de les identifier.

Les archives municipales de Bressuire ont essentiellement permis de mieux connaître les événements locaux, de juin à septembre 1944<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, Série R : « Affaires militaires, organismes de temps de guerre ». Dans la série J « Documents entrés par voie extraordinaire », notons le Fonds IHTP (Institut d'Histoire du Temps Présent), le Fonds Maurice Chiron, le Fonds Proust (Chaumette)...

<sup>2</sup> Arch. Mun. Bressuire, Série D : Administration générale de la commune  
Sous-série 1 D : Conseil municipal  
Série H : Affaires militaires

Les témoignages des résistants restent fondamentaux mais, rassemblés tardivement, ils sont rares plus de 60 après les événements.

J'ai également eu recours à la mémoire familiale<sup>3</sup>. Toutefois, 47 ans après le décès de Didier Bernard, les témoignages sont pour la plupart indirects. De plus, ne négligeons pas la propension de cette mémoire à s'effiloche, à devenir sélective

À ces sources j'ajouterai la presse. À plusieurs reprises, les journaux locaux sont revenus sur le parcours de Didier Bernard dans la résistance. Quelques semaines après la Libération, un petit article le présentant aux lecteurs le désigne comme « *une de ces figures devenues rares de nos jours, parce qu'elles symbolisent l'unité de la famille et l'unité de la nation* »<sup>4</sup>. Immédiatement après son décès, dans son édition des 5 et 6 novembre 1960, le Courrier de l'Ouest parle d'un « *meneur d'hommes* » ainsi que d'un « *grand résistant* ». Gardons toutefois à l'esprit la tendance naturelle de ce type d'articles à verser dans l'hagiographie.

Seuls deux documents laissés par Didier Bernard relatent, succinctement, son action dans la Résistance. Le premier est le texte d'un discours qu'il prononça lors de la venue du Général de Gaulle à Bressuire, le 24 juillet 1948, intitulé « À mes camarades de la Résistance ». Le texte est nécessairement bref – une page et demie – et s'ajoutait aux autres discours prononcés par les personnalités présentes pour l'inauguration de la place de la Libération de Bressuire<sup>5</sup>. Le second, encore plus court, daté du 28 janvier 1947, est un courrier du Maire de Bressuire - Didier Bernard est alors Maire de la ville - au Sous-préfet de Bressuire, dans lequel sont présentées les activités de la Résistance locale.

Les témoignages familiaux, ainsi que ceux des résistants et des Bressuirais qui l'ont côtoyé, assurent que Didier Bernard n'a jamais cherché à tirer parti de son action. Dans les deux documents de sa main, il s'efface derrière ses compagnons en usant du « nous ».

Au bout du compte, et malgré l'apparente pauvreté du corpus de sources, il est possible, non pas de retracer précisément le parcours de Didier Bernard, mais au mieux d'approcher l'homme, sa réaction face à l'invasion allemande, ses motivations au moment où il entre en résistance. Quant à son rôle, je me bornerai souvent à le suggérer, l'insérant dans le cadre plus large de la résistance en Nord-Deux-Sèvres.

## ***DIDIER BERNARD, COMBATTANT DE LA GRANDE GUERRE***

Comprendre l'engagement de Didier Bernard dans la résistance oblige à se replonger dans son passé car il n'est plus un jeune homme lorsque la guerre commence ; il a 61 ans en 1939.

De sa jeunesse, nous connaissons peu de choses. Il est le fils de Bathilde Bernard, maire républicain de Bressuire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui a laissé durablement une trace dans l'histoire de la ville pour avoir interdit les processions religieuses à Bressuire, en 1882 ; mesure de rétorsion après que le curé Charbonneau eut refusé de donner les clés de l'église pour que le clocher soit illuminé et pavoisé à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet (2 ans seulement après l'adoption de la dite fête).

---

Sous-série 4 H : Mesures d'exception et faits de guerre

<sup>3</sup> Je veux ici remercier Mme Marianne BERNARD et son fils, Erik BERNARD, pour leur accueil et leur aimable collaboration, ainsi que Mme Rolande NOPRE et M. Jacques GAUTREAU pour leur témoignage.

<sup>4</sup> Arch. HPB, D17 C93

<sup>5</sup> Arch. HPB, D14 C25

À la fin de ses études supérieures, Didier Bernard devient médecin en même temps que dentiste et s'installe naturellement à Bressuire, dans la demeure néogothique que son père a fait construire dans la cour du vieux château féodal<sup>6</sup>. Didier Bernard a 36 ans en 1914 et c'est un homme d'âge mûr qui est mobilisé, dès le 1<sup>er</sup> août, et affecté à l'ambulance ; il a reçu précédemment le grade de médecin aide major de 2<sup>ème</sup> classe<sup>7</sup>.



Didier Bernard, à droite de la photographie

Archives Famille Bernard

Didier Bernard participe à la totalité de la guerre, dans différentes affectations. Il est intoxiqué par les gaz en avril 1918. Il obtient la Croix de guerre et la Légion d'honneur. Cité à l'ordre du régiment en avril 1917, il est qualifié d'« *extrêmement consciencieux, dévoué et courageux* ». Il est également précisé qu'il a « *exercé ses fonctions avec le plus grand calme dans un poste de secours sans protection, situé dans un village violemment bombardé pendant la période des combats...* »<sup>8</sup>.

Il appartiendra à cette génération d'anciens combattants, profondément meurtris par ce qu'ils ont vécu dans les tranchées. Son regard porté sur l'Allemagne et les Allemands ne pourrait plus être neutre.

Déjà conseiller municipal de Bressuire depuis 1912, dans la municipalité radicale-socialiste de René HÉRY<sup>9</sup>, il reprend tout naturellement sa place au Conseil municipal à son retour de la guerre, jusqu'en 1925. Il se consacre ensuite entièrement à ses activités professionnelles. Sa salle d'attente, au château, ne désemplit pas. Les médecins ne sont pas nombreux à Bressuire, à plus forte raison les dentistes. Il devient également médecin des cheminots et nous verrons toute l'importance qu'a constitué cette charge pendant la guerre.

<sup>6</sup> En 1876, la façade Sud du château féodal de Bressuire s'écroule. La même année, son propriétaire le vend à Bathilde BERNARD qui, après avoir fait dégager les ruines, fait construire une grande maison bourgeoise dans le style néogothique très en vogue à cette époque.

<sup>7</sup> Etats de service militaire de Didier Bernard. Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 656/4.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> Elu maire en 1901, René Héry, radical-socialiste, franc-maçon, restera maire de la ville de Bressuire jusqu'en 1940. Il est alors démis de ses fonctions par Vichy et remplacé à la tête de la municipalité par un ancien combattant de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, mutilé, André ROUSSELOT.

## **DIDIER BERNARD, RÉSISTANT**

Lorsque la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale éclate le 1<sup>er</sup> septembre 1939, il n'a plus l'âge de combattre, il a 61 ans. Dans quel état d'esprit se trouve-t-il au moment où la ville de Bressuire est bombardée par les Allemands, le 22 juin 1940 ? Lorsque les premiers obus tombent sur la ville, vers 20 heures, Didier Bernard et sa famille sont en train de dîner au château. Si l'on en s'en tient à la mémoire familiale, le docteur serait resté stoïque, sur sa chaise, continuant de déguster ses fraises pendant que des obus tombaient dans les douves du château. Le lendemain, par contre, son fils le surprend en train de pleurer à la vue d'une colonne allemande entrant dans Bressuire par la route de Nantes. Patriote sincère, se remémorant le précédent conflit, Didier Bernard ne veut pas montrer en public, même devant sa famille, la profonde tristesse, l'immense douleur qui l'étreignent alors.

Dès les premiers jours de l'occupation, les Allemands réquisitionnent de nombreux bâtiments qui deviennent les nouveaux centres du pouvoir. Comme partout ailleurs, les plus belles maisons sont elles aussi réquisitionnées. Un officier supérieur allemand et sa suite prennent ainsi possession de la moitié du château de Didier Bernard. La famille du docteur est condamnée à partager la cuisine avec les Allemands. Les relations entre les occupants du château vont rester purement formelles. Jamais les Allemands ne partageront la table de leur hôte forcé<sup>10</sup>.

L'entrée du Docteur Bernard en résistance date de l'année 1941, en même temps que se constitue le premier grand réseau dans le Nord-Deux-Sèvres, autour des docteurs Chauvenet de Thouars et Bouchet de Saint-Loup, eux-mêmes en contact avec le colonel Rémy, agent secret de de Gaulle. Ce mouvement prendra le nom de CND (Confrérie Notre Dame)<sup>11</sup>.

Des contacts sont semble-t-il établis entre la CND et les docteurs bressuirais Ichon, Cacault, Landreau et Bernard<sup>12</sup>. Cependant, pour le bocage, l'organigramme du réseau reste inconnu. Quelles étaient les responsabilités de chacun ? Nous l'ignorons. Dans son livre *Si je meurs venge moi*, parmi tous ces médecins de Bressuire, Daniel Bouchet ne cite que le Docteur Cacault. Au début de l'année 1942, la CND est décapitée par les nazis, le docteur Chauvenet est arrêté le 21 janvier. Désormais, la Confrérie Notre Dame va progressivement associer son action à celle de l'OCM (Organisation Civile et Militaire).

Le docteur Bernard ne paraît pas intégrer immédiatement le réseau OCM, toutefois il poursuit ses activités clandestines. En sa qualité de médecin des cheminots, il reçoit beaucoup dans son cabinet de la gare. Comme il l'écrira plus tard dans le texte de son discours, « *après étude psychologique avec mes braves Samson (lieutenant de réserve, commis d'ordre à la gare) et Olivier (cheminot), nous nous décidâmes à réunir toutes ces bonnes volontés afin de maintenir leur espoir* ». Plusieurs groupes sont constitués dans le courant de l'année 1942, parmi les cheminots mais aussi en dehors, avec chacun un chef de groupe. Deux sections de combat sont constituées, l'une commandée par Eugène Robin, la seconde par le Commandant Gauthier.

En 1942, Bernard est à la tête de plusieurs dizaines d'hommes. À ce moment-là, les renseignements généraux ne semblent pas avoir de soupçons sur les activités

<sup>10</sup> On retrouve ce type de refus dans le court ouvrage de VERCORS : *Le silence de la mer*, Paris, Editions de Minuit, 1946, 90 pages.

<sup>11</sup> À propos de la Résistance dans les Deux-Sèvres, voir la bibliographie en fin d'article.

<sup>12</sup> De nombreux docteurs entreront dans la résistance. En raison de leur fonction, ils bénéficiaient du précieux « Ausweis » délivré par les autorités allemandes qui leur permettait de se déplacer assez facilement. Ils pouvaient donc de ce fait camoufler leurs actions résistantes derrière leurs activités professionnelles ce qui n'enlève rien à la valeur de leur engagement.

clandestines du docteur puisque, dans une vaste enquête du Ministère de l'Intérieur, les Renseignements Généraux locaux assurent leurs supérieurs du « *loyalisme assuré* » de Didier Bernard<sup>13</sup>.

L'année 1943 marque l'intensification des actions de la Résistance locale. Didier Delahaye, de La Chapelle-Saint-Laurent, est désigné par André Grandclément<sup>14</sup> pour diriger le groupe OCM Nord-Deux-Sèvres. Didier Bernard écrit avoir été contacté par Delahaye en février 1943 pour entrer dans l'organisation OCM. Il y rencontre les autres chefs de la résistance locale : de Boismé, de La Chapelle-Saint-Laurent, de Moncoutant, de Saint-Sauveur.

En mai et juin, plusieurs parachutages d'armes sont effectués, à Neuvy-Bouin en avril, et à Bois-Roccard, entre Saint-Sauveur et Boismé, les 19 et 20 juin 1943. Ces derniers, auxquels participent notamment Charles Delavault, Jean Rambault, Joseph Hay, Marcel Labbé et Joseph Laveix, sont organisés par le docteur Pierre Cacault. Une partie des armes est cachée par Marcel Labbé, dans les douves du château de Bressuire, propriété de la famille Bernard.

À partir du 5 août, le réseau OCM Nord Deux-Sèvres est complètement décapité. Les caches d'armes sont découvertes, notamment celle du château de Bressuire. Didier Bernard écrit que « *les langues (allaient) trop vite* ». La plupart des chefs disparaissent. Le groupe de La Chapelle-Saint-Laurent est anéanti par les arrestations de la Gestapo. Le 9, le Docteur Bouchet est arrêté à Saint-Loup<sup>15</sup>, Marcel Labbé<sup>16</sup> est saisi chez lui à Bressuire et le docteur Cacault a tout juste le temps de s'enfuir avant de se réfugier en Vendée d'où il ne reviendra qu'à la fin de la guerre. Le 21 décembre, c'est au tour du Docteur Ichon d'être arrêté, rue Du Guesclin<sup>17</sup>.

Partout dans la région, la résistance met ses activités en sommeil, il faut arrêter l'hémorragie. Le Docteur Bernard passe à travers les mailles du filet mais sa famille rapporte qu'il aurait été inquiété (après tout, les armes ont été découvertes chez lui, dans les douves du château). Il aurait été suivi, surveillé pendant plusieurs mois.

Mais il subsiste toujours aujourd'hui une interrogation à propos du Docteur Bernard. Comment a-t-il pu échapper aux mailles très serrées du filet tendu par la Gestapo ? Les Allemands qui occupaient le château pouvaient-ils être aveuglés - ou sûrs d'eux-mêmes - au point de ne pas imaginer que leur hôte puisse appartenir à la Résistance ? Faut-il aussi penser qu'à ce moment-là de la guerre, les responsabilités du docteur au sein de la résistance étaient encore mineures ? Ou bien, plus simplement, et heureusement pour lui et sa famille, le hasard des circonstances l'a tenu à l'écart de cette vague d'arrestations. Seule la découverte de nouvelles sources (bien improbable cependant) pourrait nous éclairer.

En tout cas, en partie décimée, l'OCM va s'intégrer progressivement dans l'AS (Armée secrète), dirigée dans les Deux-Sèvres par Edmond Proust (pseudo Chaumette) et, à la fin de l'année 1943, la Résistance du bocage fait de même. Didier Bernard notera plus tard dans son discours qu'il opérait alors « *en liaison avec le colonel Edmond Proust* ».

<sup>13</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 213, reclassé 158 W 21.

<sup>14</sup> André Grandclément avait organisé un noyau OCM important à Bordeaux et dans le Sud-Ouest de la France

<sup>15</sup> Condamné à mort le 18 décembre 1943, le Docteur Bouchet est déporté à Buchenwald à la fin du mois de janvier 1944. Il survivra à l'enfer des camps de concentration.

<sup>16</sup> Transféré à Poitiers, à la prison de la Pierre Levée, il est atrocement torturé avant d'être déporté au camp de concentration de Mauthausen d'où il reviendra à la fin des hostilités.

<sup>17</sup> Il est exécuté au camp du Struthof le 1<sup>er</sup> septembre 1944..

En 1944, les réseaux sont réactivés à l'approche du débarquement allié du 6 juin. Les actions des groupes de résistants s'intensifient : parachutages d'armes, sabotages multiples, notamment du matériel ferroviaire, attentats divers.

Il est difficile de se faire une idée du rôle joué par Didier Bernard lors de ces semaines d'intense activité. Il n'en parle pas, préférant mettre en avant l'action de ses camarades. D'anciens résistants citent sa présence sur le terrain lors de parachutages. Très certainement doit-on plutôt l'imaginer, préparant les missions, coordonnant les activités des différents groupes sous sa responsabilité, distribuant des ordres.

Son âge lui confère une sagesse et une aura dont il se sert pour réfréner l'ardeur des plus jeunes résistants qui brûlent d'impatience de passer à l'action<sup>18</sup>. Il rapporte dans son discours qu'il exigea « *des chefs et des jeunes qu'ils fassent tout pour éviter par un acte ou une manœuvre inconsidéré et qu'on aurait pu croire glorieux, l'incendie de Bressuire ou des répressions sanglantes* ». Les faits viennent confirmer ses craintes à la fin du mois d'août 1944. Le 25, les Allemands incendient le bourg de Cerizay et fusillent plusieurs habitants de la commune voisine de Montravers<sup>19</sup>. Le lendemain, après des échanges de tirs avec la Résistance, à l'est de Bressuire, les Allemands sèment la terreur en ville, blessent plusieurs habitants et tuent un jeune garçon, Guy Fouquaud, sur la route de Thouars<sup>20</sup>.

Le soir de l'incendie de Cerizay, une troupe d'Allemands investit le château de Bressuire. Cette intrusion soudaine met en émoi la famille Bernard ainsi que la Résistance locale. En effet, quelques collaborateurs, jugés dangereux par les FFI, ont été enfermés dans une tour du château quelques heures auparavant. La soirée et la nuit se passent sans incident et les Allemands quittent le château dès le lendemain.

Le 3 septembre, les FFI prennent possession de la ville de Bressuire et de ses bâtiments officiels : Mairie, Sous-préfecture, Gendarmerie, Poste... et s'installent au château Alloneau, ex-siège de la Kommandantur allemande. La libération de la ville se fait dans le calme. Le 7 septembre ont lieu les cérémonies officielles de la libération avec défilé, dépôt de gerbes au monument aux morts, Te Deum à l'église. Nous retrouvons Didier Bernard au moment de la prise de possession officielle de la mairie. L'équipe municipale dirigée par André Rousselot, nommée par Vichy, est alors remplacée par une délégation

## BRESSUIRAIS,

L'État Français, agonisant depuis longtemps, est disparu dans l'indifférence presque complète, malgré le soutien des mitrailleuses allemandes.

L'aube d'une nouvelle République se lève, avec nos libertés recouvrées. Espérons en des destinées meilleures, en une France libre, unie, forte et laborieuse.

Les F.F.I. prennent momentanément la direction des affaires municipales, en attendant la consultation électorale que nous espérons rapide.

Une commission administrative est constituée, à l'image et à l'esprit de la Nation. Elle assurera seulement les affaires courantes, l'ordre et le ravitaillement.

Les choses constructives sont laissées aux soins de l'assemblée ultérieurement élue.

Nous comptons sur la sagesse bien connue de la population bressuiraise, pour éviter tout incident.

Nous prendrons les sanctions utiles, et sans haine, envers ceux qui ont douté de la grandeur de la France.

Nous attendons, avec impatience, le retour de nos prisonniers militaires, requis civils et déportés, que la tactique audacieuse et victorieuse de nos glorieux Alliés, aidés par l'Armée Française, va libérer bientôt, après la libération complète du territoire.

Vive De Gaulle! Vive la République Française!  
Vive Bressuire!

Les Délégués responsables Libération,

D<sup>r</sup> CACAULT.

D<sup>r</sup> BERNARD.

Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1914-1918.

Chanoine LEGEAIS -  
BARILLEAU - ESTERLE  
GELLOT - LERAY - LAVEIX  
- BIAUJOU - VIGNAUD -  
Joseph ROBIN - OLIVIER.

Les Délégués responsables F. N.,

Eugène ROBIN.

RENAUD - DUREAU

A. ALBERTEAU

Charles DAVID

DELAVAUULT

GUILLAUME

BONNEAU.

Arch. Mun. Bressuire, 1D 19

<sup>18</sup> La résistance s'est trouvée gonflée de jeunes recrues à partir de 1943, année au cours de laquelle est mis en place le STO (Service du Travail Obligatoire), par Vichy. De nombreux jeunes refusent de partir travailler en Allemagne et vont se cacher avant de rejoindre le camp de la résistance au nazisme.

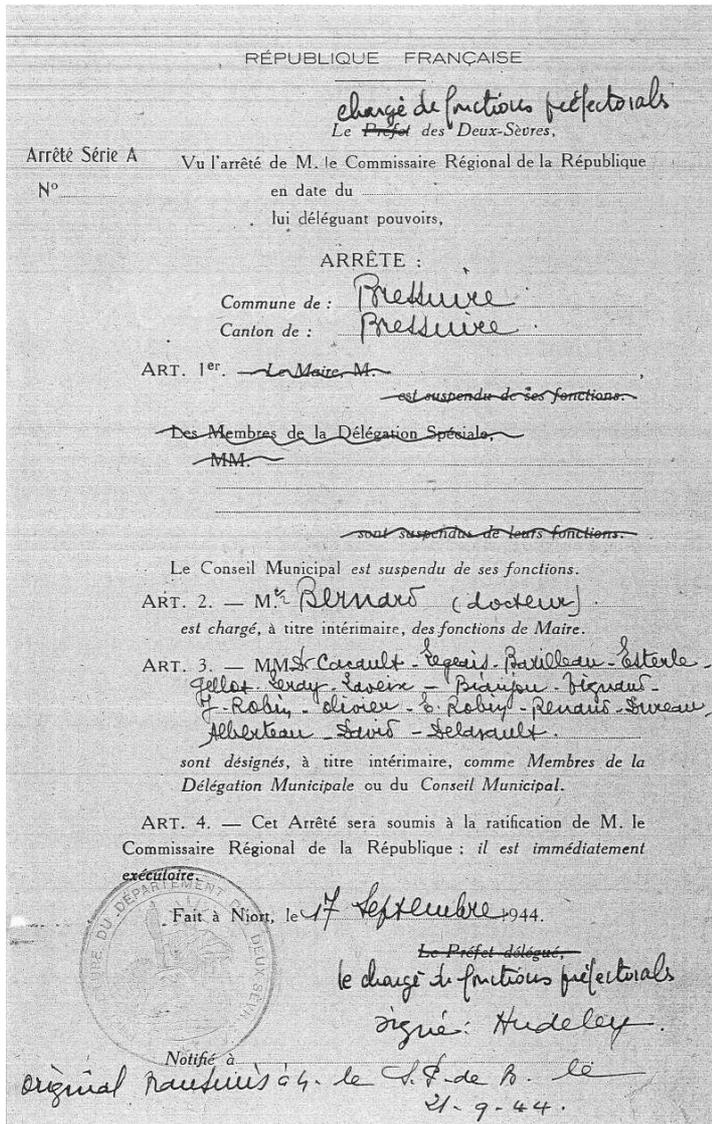
<sup>19</sup> À propos des événements de Cerizay et Montravers, voir VAILLANT (Constant), *Cerizay. Ville historique et martyre*. Tome 1 : Histoire et économie, Maulévrier, hérault éditeur, 1980, 182 pages.

<sup>20</sup> À propos des événements à Bressuire pendant l'été 1944, voir notre article : « La libération de Bressuire. 1944 », in *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, N° 53, année 2004, pages 5-27.

municipale provisoire conduite par le Docteur Bernard<sup>21</sup>, membre du Comité Départemental de Libération.

Une affiche, apposée sur les murs de la ville au début du mois de septembre et annonçant la disparition de l'État Français, vient confirmer la place prise par Didier Bernard dans la Résistance locale (voir page précédente). Parmi les signataires, groupés en deux colonnes, il apparaît immédiatement après le Docteur Cacault, parmi les « délégués responsables Libération ». Dans l'autre colonne sont nommés les responsables Front National d'obédience communiste<sup>22</sup>.

Ainsi, Didier Bernard, dont nous avons eu toutes les difficultés à suivre le parcours au sein de la Résistance, incarne-t-il, à la fin de la guerre, aux yeux des nouvelles autorités (Préfet Hudeley en tête), l'esprit de résistance, au point d'être nommé à la tête de la délégation municipale.



Arch. Mun. Bressuire, 1D 19

Le 22 septembre suivant, au cours d'une réunion municipale provisoire, le Docteur Bernard lit avec émotion l'arrêté préfectoral du 17 septembre (voir ci-contre) qui le nomme officiellement à la tête de la délégation municipale en attendant que soient organisées des élections municipales. Le Sous-préfet, Paul Jung<sup>23</sup>, à qui revient l'honneur de présider la séance, termine son discours par ces mots : « Je cède la présidence à M. le Dr Bernard qui, par le rôle éminent qu'il a joué dans la résistance, était tout naturellement désigné pour présider cette assemblée, préfiguration de la France nouvelle... »<sup>24</sup>

À la suite du Sous-préfet, Didier Bernard appelle ses concitoyens à la concorde, l'apaisement et la justice : « je dis bien apaisement et je pense que nous nous comprenons bien. Ça ne veut pas dire lâcheté et oubli. Ceux qui ont fauté, ceux qui nous ont poursuivis de leurs sarcasmes, de leur ironie, quand nous ne pouvions répondre, ceux qui ont douté de la

<sup>21</sup> Le Docteur Bernard faisait précédemment partie de la municipalité de Vichy, puisqu'il avait pris les fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint.

<sup>22</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 362.

<sup>23</sup> Paul Jung, Sous-préfet de Bressuire depuis le 19 février 1943, ne fut pas démis de ses fonctions à la Libération. L'honneur qui lui est fait par Didier Bernard de prononcer une allocution lors de la mise en place de la nouvelle municipalité prouve au moins sa neutralité bienveillante à l'égard de la Résistance pendant la période de l'occupation. Ses origines alsaciennes, qu'il rappellera dans son allocution, permettent de comprendre son attitude. Il restera en poste jusqu'au 3 juillet 1945.

<sup>24</sup> Arch. Mun. Bressuire, 1D 19.

*patrie, apprendront que la résistance à l'ennemi aura une suite, mais dans l'ordre, la justice et la fermeté »<sup>25</sup>.*

Ainsi que le promettait Didier Bernard, les quelques collaborateurs notoires, profiteurs de guerre et autres enrichis du marché noir vont avoir à pâtir de la justice de la République : peines de prison, indignité nationale et fortes amendes sont prononcées par les tribunaux. Toutefois immédiatement après la libération et malgré les appels à l'apaisement, les nouvelles autorités ne peuvent empêcher que les rancœurs et les haines ne s'expriment, sous diverses formes ; il y a notamment quelques « tondues », à Bressuire et dans le bocage.

Le 18 septembre, Didier Bernard et le commandant des F.F.I. interviennent pour appeler la population à davantage de retenue : *« Nos concitoyens ont donné un magnifique exemple de discipline et d'ordre le mercredi 6 septembre, jour de la libération de Bressuire, depuis des incidents se sont produits, en particulier dans la nuit du 14 au 15 septembre (maculage de plusieurs immeubles). La population de Bressuire, si pondérée dans sa majorité ne saurait admettre plus longtemps que de pareils faits se reproduisent. Les autorités responsables comptent sur la sagesse de tous pour comprendre que les lois du pays n'autorisent aucun citoyen à empiéter sur les prérogatives de la justice qui saura faire son devoir le cas échéant »<sup>26</sup>.*

La ville retrouve peu à peu son calme. Quelques mois plus tard, la capitulation allemande du 8 mai 1945 vient clore cinq années de terreur et d'horreur indescriptibles. La vie reprend son cours. Didier Bernard est élu Maire lors du scrutin d'avril-mai 1945 et le restera jusqu'à sa mort, le 4 novembre 1960. Quatre jours plus tard, la ville de Bressuire lui rend un hommage solennel que les journaux locaux relayent dans leur colonnes. La longue liste des personnalités présentes aux funérailles suffit à elle seule à témoigner de la place occupée par le Docteur Bernard. Dans son allocution, le Préfet des Deux-Sèvres salue le défunt, *« homme de bien et de caractère, fière figure bressuiraise estimée et regrettée... »<sup>27</sup>*, n'hésitant pas à le comparer au « Tigre » Clemenceau : *« âpreté du verbe rectitude du jugement, amour de la mère patrie »<sup>28</sup>.*

Au bout du compte, Didier Bernard a été l'archétype de ces patriotes - et ils furent nombreux - meurtris par leur expérience de la Grande Guerre, qui ne purent accepter une défaite et une occupation du territoire national qu'ils sentaient porteuses de toutes les horreurs. Malgré l'âge, les responsabilités familiales et professionnelles, conscient du danger pour ses proches, Didier Bernard mit toute son énergie dans la lutte clandestine au profit d'une cause qu'il savait juste, sans avoir le sentiment d'écrire l'Histoire. Après la guerre, sa modestie le poussa à mettre en avant l'action de ses camarades, plus exposés que lui.



Courrier de l'Ouest, édition du 8 novembre 1960

<sup>25</sup> Arch. Mun. Bressuire, 1D 19.

<sup>26</sup> *Courrier de l'Ouest*, Édition du lundi 18 septembre 1944.

<sup>27</sup> *Le Courrier de l'Ouest*, édition du 8 novembre 1960.

<sup>28</sup> *La Nouvelle République*, édition du 8 novembre 1960.

Si l'historien peut se sentir aujourd'hui frustré de n'avoir pas pu éclairer davantage le parcours du résistant, le citoyen ne peut que se joindre à l'hommage unanime rendu à l'homme d'honneur.

**Guy-Marie LENNE**



Médaille de la Résistance  
française de Didier Bernard  
*Doc. Famille Bernard*

### **Bibliographie indicative :**

BERGE (Jacky) PINEAU (Jean-Yves), *Nos villages à l'heure allemande. Nord Deux-Sèvres 1940-1944*, La Crèche, Geste Editions, Coll. témoignages, 2004, 284 p.

BOUCHET (Dr Daniel), « *Si je meurs venge moi* ». *Mémoires d'un agent de la Résistance*, Editions UPCP / Geste Paysanne, Vouillé, 1990, 318 pages.

CHAUMET (Michel) et POUPLAIN (Jean-Marie), *La Résistance en Deux-Sèvres 1940-1944*, Geste Editions, La Crèche, 1994.

CHAUMET (Michel) POUPLAIN (Jean-Marie), *La Résistance en Deux-Sèvres 1940 – 1944*, La Crèche : Geste Editions, 1993, 293 pages.

CHAUMET (Michel) POUPLAIN (Jean-Marie), *Occupation, Résistance et Libération en Deux-Sèvres, en 30 questions*, La Crèche : Geste Editions, N°7, 2000, 63 pages.

LENNE (Guy-Marie) « *Eté 1944. La libération de Bressuire* », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, Bulletin N°53, 2004, pages 3 - 27.

VAILLANT (Constant), *Cerizay. Ville historique et martyre*, Tome 1 : Histoire et économie, Maulévrier, Hérault éditeur, 1980, 182 p.